



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E70665

VALABLE JUSQU'AU

19/06/2027

ÉDITÉ LE

16/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1982

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 22/02/1991  
220 000

Raison sociale : STIHLE FRERES 67

3 RUE DENIS PAPIN  
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC STRASBOURG 82 B 371

Siret : 325 049 682 00041

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4029665

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5219400404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5219400404

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 88 19 43 33

Portable :

Fax :

Site Internet : <http://www.stihle-freres.com>

E-mail : [info-stihle-freres-67@stihle.fr](mailto:info-stihle-freres-67@stihle.fr)

Responsabilité légale :

STIHLE FLORENT GÉRANT

Effectif moyen : 54

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/05/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	04/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/05/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	04/05/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	04/05/2023

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.